Insubordination communautariste : un musulman viré de l'armée

29/01/2009 à 10h38

Partir en Afghanistan pour servir les intérêts de la France n'est pas du goût de quelques militaires Français. Ainsi, révèle mercredi Le Parisien, trois soldats de confession musulmane ont refusé en 2008 de partir sur ce théâtre d'opération au motif qu'ils ne voulaient pas se battre contre d'autres musulmans. Seul l'un d'entre eux, un militaire du 501-503e régiment de Mourmelon a été sanctionné, confirme le Sirpa Terre. Après 40 jours d'arrêt, son contrat d'engagé volontaire a été résilié.

Un autre militaire du même régiment est finalement parti en Afghanistan après avoir été reçu par son chef de corps. Quant au troisième, appartenant au 1er régiment d'infanterie de Sarrebourg, précise Le Parisien, il est lui aussi revenu sur sa décision après avoir rencontré l'aumônier musulman, mais il n'est toujours pas parti faute d'avoir pu suivre le stage de préparation.

"Ce genre de cas est extrêmement rare, nous avons en 2008 eu **trois cas sur 30 000 soldats Français** qui sont engagés sur des théâtres d'opération", a expliqué le colonel Benoît Royal, chef du Sirpa Terre sur LCI Radio. "Tous les hommes qui entrent dans l'armée et qui choisissent de s'engager librement pour défendre la France ne font pas cas de leurs convictions philosophiques ou religieuses", précise-t-il, ajoutant que si "on choisit de s'engager, on ne choisit pas ses missions".

(via 02)